

[Text]

October 31, 1989

Dr. J.E. McGowan, D.V.M., M.V.Sc.
Senior Assistant Deputy Minister,
Agricultural Programs,
Department of Agriculture,
Sir John Carling Building,
Ottawa, Ontario
K1A 0C5

Re: SOR/88-51, Farm Improvement and Marketing
Cooperatives Loans and Fees Regulations

Dear Dr. McGowan:

I refer to your letter of January 25, 1989 and shall be grateful for your advice as to whether a plan or outline of the proposed changes has been prepared and for a copy of the same.

Yours sincerely,

Jacques Rousseau
Counsel

December 11, 1989

Mr. Jacques Rousseau
Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations
c/o The Senate
Ottawa, Ontario
K1A 0A4

Re: SOR/88-51, Farm Improvement and Marketing
Cooperatives Loans and Fees Regulations

Dear Mr. Rousseau:

This is in reply to your letter dated October 31, 1989, regarding the above-captioned subject matter.

A draft outline of proposed changes to the Regulations has been prepared for discussion with the Department of Justice and the Canadian Bankers' Association. A copy of the outline is attached for your perusal. It will likely be refined and expanded over the next few months.

Work on these amendments has just begun and a final draft of the changes should be ready in the first half of 1990.

This target date is somewhat later than that mentioned in my previous letter, however, program managers waited for the release of the final internal audit report (June 1989) and have also been involved in the more urgent Budget announced amendments to the Advance Payments for Crop Act and the Prairie Grain Advance Payments Act.

Your letter of December 2, 1988, has been recently forwarded to our Legal Counsel for comment and follow-up. Should

[Translation]

Le 31 octobre 1989

Monsieur J. E. McGowan, D.M.V., M. Sc. V.
Sous-ministre adjoint principal
Programmes agricoles
Ministère de l'Agriculture
Immeuble Sir John Carling
Ottawa (Ontario)
K1A 0C5

Objet: DORS/88-51, Règlements sur les prêts consentis
aux agriculteurs et aux coopératives de commercialisation des produits agricoles

Monsieur,

Je me réfère à votre lettre du 25 janvier 1989 et vous saurez infiniment gré de bien vouloir me faire savoir si les modifications envisagées ont déjà fait l'objet d'un plan d'étude et, dans l'affirmative, de m'en faire parvenir un exemplaire.

Veuillez agréer, Monsieur le sous-ministre, l'assurance de ma haute considération.

Jacques Rousseau,
Avocat

Le 11 décembre 1989

Monsieur Jacques Rousseau
Conseiller juridique
Comité mixte permanent d'examen
de la réglementation
Le Sénat
Ottawa (Ontario)
K1A 0A4

Objet: DORS/88-51, Règlement sur les prêts consentis
aux agriculteurs et aux coopératives de commercialisation des produits agricoles

Monsieur,

La présente fait suite à votre lettre du 31 octobre 1989 concernant le sujet mentionné en rubrique ci-dessus.

Les modifications que l'on se propose d'apporter aux règlements ont déjà fait l'objet d'une esquisse en vue des discussions qui auront lieu avec le ministère de la Justice et l'association des banquiers canadiens. Une copie de cette esquisse est jointe à la présente pour votre information. Elle sera probablement épurée et amplifiée au cours des quelques prochains mois.

Les travaux relatifs à ces modifications sont déjà amorcés et une ébauche finale de ces changements devrait être prête au cours des six prochains mois.

Si cette date cible accuse un retard par rapport à celle que j'avais mentionnée dans ma dernière lettre, c'est que les gestionnaires des programmes ont dû attendre la publication du rapport final de vérification interne en juin 1989, et se sont également occupés des modifications plus urgentes à la Loi sur le paiement anticipé des récoltes et à la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies, annoncées au budget.

Votre lettre du 2 décembre 1988 a été récemment transmise à notre conseiller juridique pour qu'il formule ses commentaires